





Programme de la formation

Bilan de compétences

-  Individuel sur site
-  24 heures
-  Tout public · 1 participant minimum
-  1 800 € HT / 2 160 € TTC par participant

Description courte

Vous vous interrogez sur votre avenir professionnel ? Prendre plus de responsabilités, changer de poste ou encore de secteur d'activité, sans avoir pris le temps de la réflexion peut vous mettre en difficultés et ne pas répondre à vos attentes.

Le bilan de compétences est là pour vous permettre d'y voir plus clair afin de prendre les bonnes décisions, et construire un projet professionnel réaliste correspondant à vos aspirations et à vos compétences. Je vous propose de vous accompagner individuellement en vous apportant mon regard d'expert ainsi qu'une connaissance approfondie des métiers et du marché de l'emploi.

Profil des participants

Toute personne s'interrogeant sur son avenir professionnel et souhaitant être accompagnée par un expert dans sa réflexion.

Prérequis

- Pré-requis (*obligatoire*) : motivation préalable pour réaliser son bilan de compétences

Objectifs

Cette prestation a pour objectif de permettre au bénéficiaire de réaliser son bilan de compétences.

Les aptitudes professionnelles visées à l'issue de cette formation sont :

- Analyser votre parcours professionnel et personnel
- Repérer vos talents, vos motivations, vos valeurs, vos besoins.
- Définir un projet professionnel ou de formation en fonction de votre personnalité et de vos aspirations
- Élaborer un plan d'actions pour atteindre vos nouveaux objectifs via une promotion, une formation ou la recherche d'un nouvel emploi

Le prestataire s'engage à proposer au bénéficiaire une prestation conforme aux dispositions des articles L 6313-1, L.6313-10, L.6322-42 à L.6322-51 et R.632232 à R.6322-63 du Code du Travail.

Contenu

Siège social 144 Rue Paul Bellamy - 44000 NANTES

SAS au capital de 1 000 000 € - SIRET 424 151 678 00051 - 02 51 84 95 55 - contact@cadresenmission.com
Numéro d'enregistrement de formation : 52 44 03429 44 auprès du Préfet de la Région Pays de la Loire

1^{er} Entretien sans engagement, non facturé

- Premier rendez-vous en face à face où nous vous présentons le bilan de compétences, son déroulement, les méthodes et outils utilisés.
- Celui-ci est informatif, gratuit, non inclus dans les 24 heures de bilan, sans engagement.

Phase préliminaire

- Valider votre engagement dans la démarche.
- Approfondir votre demande par l'analyse de vos attentes, vos objectifs, vos freins et vos contraintes.
- Rappeler les modalités de déroulement du bilan de compétences et les valider ensemble.

Phase d'exploration

- Analyser les déclencheurs du changement, appréhender vos valeurs, intérêts et aspirations.
- Approfondir les connaissances générales et professionnelles, les savoir-faire et aptitudes, dans le but de déceler vos ressources et potentiels inexploités.
- Mettre en relief les points forts et les axes d'amélioration en s'appuyant sur une meilleure connaissance de soi au travers d'entretiens, et de tests.
- Vérifier la faisabilité du projet (recherches documentaires auprès de branches professionnelles, d'investigations sur sites spécialisés, enquêtes sur le terrain...). Le projet professionnel devant être réaliste et réalisable, un travail est effectué sur la connaissance de l'environnement socio-professionnel.

Phase de conclusion

- Permettre au bénéficiaire de s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation.
- Valider un projet
- Déterminer ensemble un plan d'action concret.
- Un document de synthèse est élaboré. L'objectif est de restituer par écrit les conclusions du bilan de compétences : travail effectué, projets professionnels prioritaires et projets alternatifs retenus, plan d'actions pour mise en œuvre de ceux-ci.

IV- Phase de suivi à 6 mois

- Evaluer l'efficacité du bilan de compétences, faire le point sur la réalisation de votre projet professionnel
- Apprécier l'impact du bilan sur votre carrière, votre formation et les autres effets induits
- Recenser les difficultés de mise en œuvre et définir des actions correctives.

Pédagogie et organisation

Méthodes pédagogiques

- Entretiens approfondis en face à face avec un coach professionnel spécialisé en bilan de projets
- Des travaux de réflexion personnelle et de recherche
- Test sur la personnalité et les motivations
- Des apports sur la méthodologie de mise en œuvre du projet
- Des apports sur le marché du travail et de la formation

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

- **Test de positionnement en amont** : entretien face à face
- Documents de Synthèse du travail réalisé en bilan de compétences, avec conclusions sur l'avancée du projet
- Fiche d'évaluation du bilan de compétences (à chaud) : Oui
- Evaluation à froid après formation (1 à 6 mois éventuellement)

Mode de validation

- Attestation de fin de formation
- Documents de Synthèse du travail réalisé en bilan de compétences, conclusions sur l'avancée du projet

Selon l'Art. R. 6313-7.-L'organisme prestataire de bilans de compétences procède à la destruction des documents élaborés pour la réalisation du bilan de compétences, dès le terme de l'action.

« Toutefois, les dispositions du premier alinéa ne s'appliquent pas pendant un an :

« -au document de synthèse dans le cas mentionné au troisième alinéa de l'article L. 6313-4 ;

«-aux documents faisant l'objet d'un accord écrit du bénéficiaire fondé sur la nécessité d'un suivi de sa situation.

Financements possibles

- 1800 euros à 2400 euros Net de taxes

- CPF ou Plan de Développement des Compétences de l'entreprise dans le cadre d'un BDC demandé conjointement par l'employeur.

Modalités et délai d'accès

- Conditions d'accueil : envoi Convocation avec programme, règlement intérieur applicable aux stagiaires et annexe Conditions sanitaires Covid 19.
- Délais d'inscription : : au plus tard 15 jours avant la date

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : (*mise en place de compensation...*)

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

Intervenant

- Consultante Formatrice RH / Psychologue du Travail
- Formatrice coach certifiée Process Communication
- Coach PCC certifiée ICF et RNCP
- Référencée IPRP : Intervenante en Prévention des Risques Psychosociaux
- 18 années d'expérience en tant que Consultante Formatrice RH
- Deux années en tant que Gestionnaire RH/Responsable du Recrutement en Industrie

CADRES

EN MISSION

- Interventions pour différents secteurs d'activité : l'industrie, le médico social, le BTP, le transport, les administrations, la banque, l'assurance